



CAPSO MIXTE N°3 du CMG de Rennes

DGA – DIRISI – MARINE – SIMU - SHOM

Déclaration liminaire **CFDT** du 19 Juin 2025

Monsieur le président Mesdames, Messieurs,

En préambule de cette réunion, la **CFDT** souhaite porter à l'attention de cette instance un certain nombre de constats et de préoccupations qui pèsent aujourd'hui sur le contexte mondial, national et ministériel.

Tout d'abord, les tensions internationales ne cessent de s'exacerber. La multiplication des foyers de crise, des conflits armés et des instabilités géopolitiques constitue une source d'inquiétude majeure.

Sur le plan national, la France peine toujours à trouver un cap économique clair et cohérent. Les débats récurrents sur la dette publique, l'inflation persistante, les difficultés d'accès au logement ou encore le pouvoir d'achat alimentent un climat d'incertitude sociale et économique. Pour la **CFDT** les réformes successives manquent souvent de lisibilité et peinent à donner une vision de long terme, que ce soit pour les agents publics ou pour l'ensemble des citoyens.

Dans ce contexte complexe, les armées françaises sont directement confrontées à la nécessité d'un effort accru de préparation et de modernisation. L'intensification des missions opérationnelles, les enjeux capacitaires croissants et l'évolution rapide des menaces exigent des armées un haut niveau de réactivité et de performance. Pourtant la **CFDT** constate que l'état des ressources humaines et des moyens, notamment dans certains secteurs techniques et de soutien, reste très voire trop fragile.

Cela nous amène naturellement à évoquer l'attractivité du ministère des Armées pour le personnel civil, qui constitue un maillon essentiel du bon fonctionnement de la Défense. Pour la **CFDT** cette attractivité s'érode sous l'effet conjugué d'une politique de recrutement insuffisamment dynamique, de la concurrence du secteur privé et d'une fidélisation des compétences qui devient de plus en plus difficile.

Pour la **CFDT** et pour une grande majorité des employeurs, le statut des ouvriers de l'État constitue un véritable atout pour le ministère : leur expertise technique, leur capacité d'adaptation, leur savoir-faire souvent unique et leur gestion de proximité sont des piliers indispensables du maintien en condition opérationnelle des matériels et des infrastructures. Pour la **CFDT** ce socle de compétences doit être reconnu, garanti et surtout valorisé. La politique de sous-traitance à tout va montre ses limites, coûts importants, temps de réalisation... La sécurité de défense doit être une préoccupation importante dans un contexte toujours plus fragile. Nos Ouvriers de l'Etat constituent aussi un véritable atout pour réaliser les tâches essentielles à la sécurité de défense comme la sous-traitance informatique par exemple. Pour la CFDT, nos propres ressources humaines doivent être privilégiées.

La **CFDT** s'inquiète de l'attractivité du statut et dénonce la faiblesse persistante des possibilités d'avancement pour les personnels ouvriers ou TSO.

Cette année, les taux d'avancement publiés tardivement nous font vivre une campagne d'avancement 2025 qui ne respecte pas les calendriers définis dans nos instructions de références. De plus la **CFDT** dénonce le niveau des taux d'avancement qui stagnent et qui conduisent à une baisse des avancements du fait d'une diminution continue des effectifs ouvriers ou TSO.

De plus, la **CFDT** s'interroge sur la ventilation des droits 2025. Ce mécanisme qui se fait entre la DRHMD et les CMG puis entre le CMG et les ATE ne répond pas toujours aux besoins des employeurs. Lors de pré-réunions certains employeurs ont fait part de leur incompréhension dans la répartition des droits. Un CMG a même établi vers les élus un comparatif des droits qu'ils auraient dû obtenir : le compte n'y était pas. Cela laisse planer le doute et pourrait laisser penser que les campagnes d'avancement ne distribuent finalement pas tous les droits acquis au titre de la réglementation pour l'année en cours. Pour éviter ce genre de situation qui laisse planer le doute, la **CFDT** revendique le droit de participer aux travaux de répartition des droits, tant au niveau de la DRH-MD que des différents CMG.

Le cumul de ces paramètres ne sont pas des facteurs rassurant pour l'avenir.

Pour la **CFDT**, ce manque de reconnaissance est d'autant plus incompréhensible qu'il intervient dans un contexte où l'on demande toujours davantage d'implication, de technicité et de polyvalence aux ouvriers de l'État.

La modernisation du statut souhaitée en 2016 n'était pas satisfaisante et ses conséquences ne sont pas cohérentes avec le discours ministériel actuel. La perte de l'indexation sur la métallurgie du bordereau de salaire, la réduction des effectifs qui s'explique par des départs en retraite importants et par le faible niveau de recrutement sur 21 professions, des taux d'avancement faméliques nuisent à l'attractivité de notre statut. De plus, la fidélisation ne sera possible qu'avec des mesures financières cohérentes.

La **CFDT** demande donc que des mesures concrètes et ambitieuses soient enfin mises en œuvre pour le statut des ouvriers de l'état. Pour la **CFDT** il est urgent :

- de garantir une politique de gestion des ressources humaines attractive et équitable ;
- de valoriser les parcours professionnels des personnels civils, en élargissant les choix des professions sur les formations qualifiantes ;
- d'améliorer les taux d'avancement et leur publication dans des délais conformes à la réglementation ;
- de participer aux travaux de ventilation des droits ;
- de reconnaître pleinement et assumer la contribution essentielle des ouvriers de l'État au bon fonctionnement du ministère des Armées ;
- de prendre en compte le résultat de l'essai de recrutement pour l'attribution d'échelons d'affûtage.

Il est urgent de sortir de l'immobilisme, et de donner enfin à ces travailleurs la place qu'ils méritent.

Pour ce qui concerne notre CAPSO, la **CFDT** souligne et remercie l'effort des ATE ayant consenti une réunion complémentaire pour débattre des avancements au choix, malgré un calendrier contraint. Nous souhaitons pérenniser cette rencontre informelle dans une démarche constructive et dans le prolongement d'éventuels travaux de répartition au niveau des CMG et de la DRH-MD.

Toutefois, la **CFDT** regrette une fois encore que des informations essentielles telles que l'ancienneté de services, la date d'embauche en tant qu'ouvrier de l'Etat ou la date de nomination des chefs d'équipe n'apparaissent pas dans les documents préparatoires aux pré réunions chez tous les employeurs.

Enfin la **CFDT** s'interroge toujours sur le format des CAPSO à venir : avez-vous des informations à nous communiquer ?

La **CFDT** restera bien entendu disponible pour poursuivre ces échanges dans un esprit de dialogue social constructif pour défendre les ouvriers et TSO tout en tenant compte de l'intérêt des employeurs qui doivent jouer sur tous les paramètres possibles pour assurer nos missions au profit des forces.

Les élus **CFDT** vous remercient.

Rennes, le 19 juin 2025